

BULLETIN D'ADHÉSION 2024-2025 ASPTT I II I F METROPOLE

Partie 1 rés l'adhérent Nom* Prénom*	ervée à	— Adresse*		
Date de nais.		Code postal*		
Sexe	☐ Homme ☐ Femme	Ville*		
E-mail		Téléphone		
Profession		Mobile	<u> </u>	
Bénévole			□ld. RH (2):	
	_	F. publique(1) 🔲	
Etat sportif		Comment avez-vous connu l'ASPTT ?		
Licence délégataire -Numéro: Compétition Certificat médical du:		Affichage Autre	Forum Manif.Sportive Presse	Radio Site Internet Unami
Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical au club il y a moins de 3ans:		Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.		
Renouvelle	ment questionnaire de	À	,le/	
santé (Réponse NOI Cerfan°15699*	N à toutes les questions)	Signature obligat	oire demandeur ou rep	orésentant
Partie 2 réservée au club Type d'adhésion		Montants financiers		
		Droit d'adhésior	1:	
☐ Création ☐ Renouvelle		Licence FSASP	TT:	
Activité: Lice		Montant section	:	
X Licence FSASPTT PREMIUM & Frais d'Adhésion 30.00€		Montant lic.dél.:		
		Montant autre:_		
Licence FS	ASPTT Associée	Montant total:		
Licence FSASPTT Stage		Mode de paiem	ent:	

ASPTT LM Judo-Jujitsu-Taïso - Tél.: 06.79.57.74.69 - E-mail: asptt.lm.judo@hotmail.fr - Adresse:

Licence FSASPTT Événementielle

Informatique et libertés

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Cession de droit à l'image

☐ Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et
interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux
manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la
télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le
site internet par des moyens de reproduction
photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le
droit à une compensation.
Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de
la FSASPTT.
Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part

des partenaires de la F	SASPTT.				
Autorisation parentale					
Je, soussigné(e),					
M.ouMme					
représentant	légal	d			
toutes les activités - Prendre place dans u une voiture particulière déplacements nécessir	SPTT et d'adhérer à l'ASPT in véhicule de l'association,	ou rtives			
	ables à faire procéder à toute urgence.Lapersonneàcontac				
Numéros de téléphone) :				
Adresse e-mail:					
(*) Channa ablimataina	_				

- (*) Champs obligatoires
- (1) Fonction publique ou assimilé: entreprise publique, salarié d'association
- (2) Identifiant RH pour les postiers

Assurance

L'établissement d'une des 4 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et «Dommages corporels » souscrites par la FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT est de 1,84 € et dans celui de la licence FSASPTT associée est de 0,60 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle et de 0,45 € dans la licence stage. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit

Concernant la licence FSASPTT associée, il est précisé qu'encas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre

Je soussigné(e) reconnais avoir pris

connaissance :

- De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT

Les statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Refusd'assurance « Dommagescorporels »

Encas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir eté informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

- Je ne souhaite pas souscrire d'assurance
- « Dommages corporels »